

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-4/01

---

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement  
Rapporteur : AUTREUX Lydie

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

OBJET : Mise en place d'un service de téléassistance départemental - Recours à une Délégation de Service Public.

Ce rapport présente le projet de mise en œuvre d'un dispositif départemental de téléassistance pour les personnes âgées et les personnes adultes handicapées dans le cadre d'une délégation de service public. Ce projet entend développer, sur l'ensemble du territoire départemental, leur accès à un service de qualité qui favorise leur maintien à domicile en assurant leur sécurité et la continuité d'un lien social, indispensables à leur bien-être. La mise en place d'un dispositif départemental permettra par conséquent d'organiser et de rationaliser l'offre de téléassistance en Seine-et-Marne. Ce dispositif visera à l'harmonisation et la diminution des coûts de près de 50 % en faveur des bénéficiaires sans hausse du budget départemental, à périmètre constant. Il favorisera une meilleure identification des actions du Département en faveur des seine-et-marnais les plus fragiles tout en respectant leur projet de vie personnel.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1411-1 et suivants

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 27 octobre 2010,

VU l'avis du Comité Technique Paritaire du 27 septembre 2010,

VU la délibération du Conseil général n° 4/01 en date du 15 octobre 2010, relative à la création d'un service de téléassistance départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,


Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

d'approuver le principe de recours à une délégation de service public pour la mise en place d'un dispositif de téléassistance au bénéfice des personnes âgées et personnes adultes handicapées.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ